

**Intervention en séance plénière de Philippe KNAEPEN, Député,  
à Madame Alda Greoli, Ministre de la Culture portant sur l'étude  
réalisée par le cabinet Kurt Salmon sur les mutualisations dans  
le secteur du théâtre**

Madame la Ministre,

Mon intervention se concentra sur l'étude réalisée par le cabinet Kurt Salmon visant à optimiser le paysage théâtral et à diminuer le coût de fonctionnement des acteurs.

Avant d'aborder le contenu, je souhaite exprimer la stupéfaction de mon Groupe quant à la méthode que vous avez utilisée : vous avez reçu cette étude en juin dernier et n'avez accepté de la transmettre aux parlementaires que lors du débat en commission, c'est-à-dire il y a 15 jours. Et encore, nous avons dû vous la réclamer. Cette attitude ne peut qu'éveiller des soupçons et nourrir des inquiétudes au sein de notre Groupe mais aussi et surtout au sein du secteur.

De nombreux représentants de celui-ci, même si il n'est pas toujours facile pour eux de l'exprimer, m'ont d'ailleurs fait part de leur indignation quant à de tels procédés !

- Pourquoi avoir attendu 3 mois avant de transmettre cette étude ?
- Pourquoi ne pas l'avoir transmise au secteur, principal concerné ?

Cette situation désabuse et heurte le secteur.

De plus, le recours à un consultant privé est tout aussi étonnant alors que cette étude aurait pu être réalisée, par exemple, par l'Observatoire des politiques culturelles. Pour rappel Madame la Ministre, la réalisation de ce type d'étude est une des missions principales de l'Observatoire. En outre, la presse nous apprend que l'étude commandée à Kurt Salmon aurait coûté pas moins de 63.000 euros.

- Madame la Ministre, confirmez-vous cette information ? Combien a coûté cette étude ?

Mon Groupe et moi-même nous interrogeons sur la réelle pertinence de cette consultance externe alors que l'Observatoire des politiques culturelles aurait pu réaliser l'étude gratuitement...

- Les caisses de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont-elles si remplies que le Gouvernement peut se permettre de tels extras ? Ou alors, Madame la Ministre, n'avez-vous pas confiance en la qualité et en la pertinence du travail réalisé par l'Observatoire des politiques culturelles ? Si tel est le cas, je vous encourage vivement à proposer une réforme de l'Observatoire au lieu de recourir à des consultants externes !

Venons-en maintenant au contenu à proprement parler de l'étude. Ainsi que l'a relayé la presse, de nombreux acteurs du secteur considèrent cette étude comme « sans grand intérêt et enfonçant des portes ouvertes ». Vous vous en doutez, Madame la Ministre, ma boîte email a servi de caisse de résonance aux acteurs de terrain. Manque de sérieux, absence totale de connaissance du secteur, travail bâclé, risible sont les termes avec lesquels cette étude est décrite. A la lecture de cette étude, on peut difficilement donner tort à ces critiques. Si la partie consacrée à la présentation des montants et pourcentages n'est pas inintéressante, en revanche le volet « Recommandations » est carrément stupéfiant. En effet, les recommandations sont très vagues voir totalement lacunaires. Bien souvent, les auteurs se sont bornés à enfoncer des portes ouvertes.

Cerise sur le gâteau, la presse de ce matin nous apprend que vous auriez indiqué que « cette étude **ne devait pas** aider à écrire le décret ». Là, Madame la Ministre, c'est encore plus difficile de vous suivre. J'ai vraiment le sentiment que vous et votre prédécesseur avez travaillé à l'envers. Pour moi, il aurait été bien plus intéressant d'attendre les recommandations du consultant **avant** de commencer à rédiger votre projet de décret.

- Quel est en effet l'intérêt de recourir à un consultant si le décret est déjà rédigé ?

Vous auriez également indiqué que, si cette étude ne devait pas aider à écrire le décret, elle pourra par contre servir à « guider les opérateurs par la suite ». A nouveau, je m'interroge :

- Que signifie concrètement « guider les opérateurs par la suite » ?
- Est-ce une obligation ou, au contraire, une possibilité offerte aux opérateurs ?
- De manière plus générale, j'aimerais que vous m'expliquiez quelle lecture vous faites de cette étude et de ces recommandations ? Estimez-vous que le travail réalisé est un travail de qualité ou pas ? Etes-vous satisfaite du niveau de précision des recommandations formulées ?
- Allez-vous tenir compte de ces recommandations ? Dans quelle mesure ? De quelle manière seront-elles appliquées aux opérateurs ? Selon quel calendrier ?

Plus globalement et comme déjà indiqué, mon groupe considère qu'il est scandaleux que cette étude n'ait pas été rendue publique plus tôt. En effet, si le secteur et les parlementaires avaient pu disposer de cette étude, nous avons toutes les raisons de penser que les débats, que nous avons eu il y a 15 jours en commission, auraient été différents et, sans doute, plus intéressants encore. En terme de transparence et de respect du travail parlementaire (et du secteur !), on a connu mieux.

J'aimerais maintenant revenir sur la qualité de l'étude de Kurt Salmon. A de nombreuses reprises, j'ai été stupéfait par ce que j'ai lu dans cette étude : j'y ai relevé beaucoup d'imprécisions, des propositions très vagues et surtout de nombreuses phrases (voire paragraphes !) qui ne veulent rien dire.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, je voudrais citer une recommandation (reprise à la page 82 de l'étude). On peut y lire – je cite- « *Le manque ou la faiblesse des passerelles entre les arts de la scène et les acteurs artistiques créent un déficit de visibilité et de légitimité des acteurs et artistes auprès d'une partie du public. Une décision politique et interne chez l'opérateur pourrait influencer favorablement la diffusion et ainsi augmenter le nombre de représentations* ».

Madame la Ministre, excusez-moi mais cette recommandation ne veut absolument rien dire !

Analysons la phrase ensemble :

- « *La faiblesse des passerelles entre les arts de la scène et les auteurs artistiques* »
  - o Cela ne renvoie à rien du tout. Une passerelle entre un secteur et les acteurs de ce secteur ? Un secteur étant formé par ses acteurs, il est difficile de créer des passerelles qui par essence doivent déjà exister ! Cette phrase n'a donc pas de sens.
  
- Je poursuis : cette absence de passerelle créerait « *un déficit de visibilité et de légitimité des acteurs et artistes auprès d'une partie du public* »
  - o Excusez-moi mais je ne vois de quelle manière le manque de passerelles serait de nature à créer un manque de légitimité auprès du public ? Quel est le rapport entre les deux ? Je n'en vois aucun. Ce sont deux choses totalement différentes.
  
- Enfin, la fin de cette recommandation se termine par – je cite - « *Une décision politique et interne chez l'opérateur pourrait influencer favorablement la diffusion et ainsi augmenter le nombre de représentations* ».
  - o A nouveau, c'est extrêmement vague et, pour tout dire, hors sujet !
  - o « *Une décision* », c'est très flou. Que recommandent précisément les auteurs ?
  - o Ensuite, quand bien même cette décision serait opportune, rien ne garantit qu'elle permettra d'augmenter le nombre de représentations, qui dépend de nombreux autres facteurs.

Je pourrais citer d'autres exemples. Je ne le ferai pas car je ne voudrais pas être cruel mais je pense que vous ne contesterez pas que cette étude n'est pas à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre d'un consultant externe.

Vous l'aurez compris Madame la Ministre, très chers collègues, mon groupe et moi-même ne pouvons soutenir votre texte en l'état. Concernant l'étude, mon collègue Olivier Maroy vous interrogera plus longuement en commission dès demain.

Pour conclure, je voudrais insister une fois encore sur l'importance de la concertation avec le secteur. Celle-ci ne doit pas être que cosmétique, il doit s'agir d'une véritable concertation, lors de laquelle on tient compte des avis et des remarques du secteur !

Je vous remercie.